

Etaient présents :

- Mme Lise HOUDRE SOUBIELLE, habitante de Formiguères,
- Mme Corinne PERARNAUD, élue Formiguères,
- M. Robert JANARD, habitant Formiguères,
- Mme Christelle FRAU, PNR,
- M. Jean Marie BENEZET, Fondation de France,
- M. Daniel GOMES, élu Formiguères,
- Mme Jenny MORGANWOOD, habitante Formiguères,
- M. Martin MORGAN WOOD, habitant Formiguères,
- Mme Françoise TICHENE-LACUBE, habitante Les Angles,
- Mme Sybille RAOUL, secrétaire mairie Formiguères

M. GOMES lance la réunion indiquant que ce projet s'inscrit dans une vision de Formiguères 2020 – 2040 : développement économique de la montagne avec une alternative et un complément dans le tourisme hiver. Il s'agit de rapprocher le village de la station.

Il présente le document relatif au projet de l'UTN.

L'UTN doit être un projet raisonnable, respectueux et inséré dans le territoire.

Le projet serait de partir du village à pied pour rejoindre la station avec des activités à proposer (activités autres que celles qui sont déjà proposées sur le territoire comme par exemple du ballon captif, d'une tyrolienne, du pumptrack, ...). Le parcours de Land Art pourrait être un élément sur ce trajet entre le village et la station

L'objectif du Land Art est d'utiliser l'environnement pour de l'art.

Les terrains traversés sont pour la plupart communaux et si des terrains privés devaient être touchés des autorisations seront demandées.

Pour réaliser ce projet il faut rechercher des partenaires financiers.

Le PNR est partenaire du projet notamment sur la recherche de financeurs. Christelle FRAU indique que des discussions ont déjà eu lieu avec :

- la fondation de France, dont M. BENEZET présent à la réunion a une mission pour le programme culture,
- la région : Mme Stéphanie SOBEZYC, excusé, très intéressé par le projet,
- la DRAC qui s'est excusée:
 - o Mme Catherine DUMONT, très intéressée sur ce projet,
 - o Mme Sylvie CASTEL, détachée dans les PO,
- le département, Fatima JEBBARI, excusée, qui souhaite être destinataire du compte rendu,
- le commissariat de massif, M. Thomas BUNEL, à voir s'il peut être financeur.

M. BENEZET présente la Fondation de France qui a été créé en 1968 par MALRAUX. Elle avait pour objectif à l'origine le financement dans les domaines de la solidarité, le médical avec notamment la recherche et maintenant aussi le développement durable. Depuis 30 ans, elle a aussi un volet artistique et culturel. Elle répond à des besoins de culture dans des endroits où on n'attend pas la culture (par exemple dans un EPHAD, dans une prison, ...)

La fondation travaille avec un groupe de personnes provenant de différents horizons qui donnera son avis et avec des artistes de haut niveau.

Elle peut participer à l'étude de projet avec l'artiste et aussi sur une partie de la réalisation. Elle va rechercher d'autres financeurs et détermine le cahier des charges. Elle proposera un ou plusieurs artistes et quand l'artiste sera choisi la fondation aidera à l'élaboration du projet. Il est essentiel que les commanditaires s'approprient le projet.

La fondation a deux comités par an au cours desquels les projets sont validés.

Le projet Land Art de Formiguères doit prévenir les dégradations climatiques pendant un certains nombres d'années

Sur le parcours il peut être intéressant d'indiquer le « pedigree » de l'artiste et pourquoi cela a été fait.

Le parcours sera gratuit mais il permettra d'apporter une offre culturelle au village.

Selon M BENEZET il ne faut pas miter le parcours qui ne fait que 3 km. Il pense plutôt qu'il faut uniquement proposer 2 ou 3 œuvres mais des éléments majeurs pour laisser le visiteur profiter au maximum du site magnifique.

Il pense également qu'il ne faut pas faire de tranches.

Un artiste connu sera une fierté pour les habitants.

Ce parcours doit être un support pour des animations ou des expositions éphémères.

M. GOMES rappelle que ce projet doit avoir un impact financier raisonnable mais avec un grand effet.

Il peut y avoir une comptabilité de financement avec la fondation de France et la DRAC : prochaine réunion à organiser par le PNR sur MONTPELLIER avec la DRAC, la fondation, la région, la commune et le PNR.

Discussion sur les matériaux à utiliser : matériaux uniquement naturels prélevés sur le site ou matériel artificiel qui mettrait en valeur les paysages naturel ? Il faut valoriser le sous-bois magnifique alors peut être que l'œuvre en bois n'est pas la plus appropriée ?

Planning :

Réunion à Montpellier courant mai 2019

Présentation projet au comité de la Fondation en avril 2020 (après élection municipale)

Réalisation en 2021 ou 2022.

Il pourrait être intéressant de faire intervenir un chantier d'insertion pour débroussailler si besoin.

Tour de table :

- M. Robert JANARD : attention aux conditions climatiques
- M. BENEZET : parcours très beau. 2 ou 3 marqueurs pour développer des activités. Facilité de marquer ce parcours avec peu d'éléments car en ligne droite. Il faudra bien choisir les lieux de situation des œuvres.
- Mme Françoise LACUBE : idée très intéressante et espère que ce projet va avancer,
- Mme Corinne PERARNAUD : la position de la fondation de France l'interpelle
- Mme Lise HOUDRE-SOUBIELLE : étonnée par ses œuvres d'art en bois ou en pierres
- Mme Jenny MORGANWOOD : penser aux familles. Peut-être des œuvres qui peuvent être aussi des jeux pour enfants ?